

# Face à la crise politique et l'urgence sociale

## Un nouvel espoir est né Le Front populaire !

Le dimanche 30 juin  
et 7 juillet 2024

JE VOTE

La mobilisation populaire a poussé la gauche à s'unir et à reprendre de nombreuses propositions du mouvement social.

Un collectif « **Le Nouveau Front Populaire** » formé de partis politiques issus de la gauche, syndicats, associations appelle à s'unir pour un autre choix social : **seule alternative aujourd'hui face à la Macronie et l'extrême droite.**

La poursuite de la politique néolibérale qui est menée depuis vingt ans, dont Emmanuel Macron a été le champion sourd et violent, est également une impasse. Elle a nourri l'extrême droite et détruit la confiance envers le système politique.

Le président pyromane tente un ultime coup politicien. En choisissant la dissolution, il espère se poser une nouvelle fois en recours face à l'extrême droite, alors qu'il n'a cessé de lui faire la courte échelle avec son mépris social.

Cette manipulation des institutions pour son seul profit politique est inacceptable !

**Désormais, nous allons devoir élire une nouvelle Assemblée nationale.**

Une victoire de l'extrême droite serait une catastrophe pour les salariés-es actif-ves et retraité-es ainsi que pour la démocratie et les libertés publiques.

L'extrême droite ose faire campagne sur les questions sociales, mais c'est une imposture électoraliste.

À chaque fois qu'elle a eu l'occasion d'agir, en votant au Parlement européen ou à l'Assemblée nationale, l'extrême droite a défendu les intérêts des riches et des multinationales, jamais ceux des salarié-es ou des retraité-es. Elle dit même ne pas revenir sur la retraite à 64 ans !

**Elle est absente de toutes les mobilisations sociales et s'oppose aux grèves.**

La CGT appelle les salarié-es à ne pas donner une seule voix à l'extrême droite lors des élections législatives !

REJOINS-NOUS  
SYNDIQUE-TOI



06 74 00 60 21

### Quelques mesures immédiates qui seront prises par ce « Nouveau Front Populaire »

- . Abrogation immédiate de la réforme des retraites à 64 ans
- . Augmentation de 10 % du point d'indice des fonctionnaires
- . Indexation des salaires sur l'inflation
- . Abolition de la taxe Macron de 10 % sur les factures d'énergie
- . Annulation de la hausse programmée du prix du gaz au 1<sup>er</sup> juillet



**La CGT appelle les salarié-es à un sursaut et à se mobiliser**

**pour le progrès social !**